

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a le droit de poser la question de privilège, mais nous tenterons ensuite d'aborder la question suivante.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, une réponse comme celle du ministre soulève certainement la question de privilège. Chaque fois que des agents de police sont assassinés et que les accusés sont trouvés coupables de meurtre par procédure légale, les sentences sont commuées en emprisonnement à vie. Je ne veux pas de faux-fuyant de la part du ministre. Je veux qu'il applique la loi.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Calgary-Nord a posé la question de privilège et non une question supplémentaire. Nous pourrions peut-être passer au sujet suivant. Si les députés veulent poser d'autres questions supplémentaires plus tard, nous reviendrons à ce sujet pourvu qu'il nous reste du temps.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

LES PENSIONS—DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ PERMANENT

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Plusieurs fois depuis quelques semaines on a posé des questions, en l'absence du ministre, au sujet de la pension d'invalidité de base et demandé que la question soit renvoyée au comité permanent des affaires des anciens combattants en le chargeant de l'étudier et de faire des recommandations à la Chambre des communes. Le ministre est-il prêt à nous dire ce qu'il en pense?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, les hauts fonctionnaires de mon ministère sont en train d'étudier toute cette question. Si les parties en cause voulaient comparaître devant le comité permanent des affaires des anciens combattants, je n'y verrais pas d'objection.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

QUÉBEC—LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—LES NÉGOCIATIONS—L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre suppléant du Travail une question portant sur la grève qui se déroule à Montréal. Étant donné que le ministre du Travail a déclaré qu'il avait adressé aux employeurs et aux débardeurs des télégrammes leur demandant de soumettre leurs différends à l'arbitrage et que les débardeurs affirment qu'ils n'ont pas reçu ce télégramme, le ministre suppléant nous dirait-il ce qui en est au juste?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je regrette, mais je ne puis rien ajouter à la déclaration du député. Il va falloir attendre jusqu'à lundi les commentaires du ministre du Travail.

M. Alexander: Comme j'ai été informé qu'un télégramme a été envoyé dans lequel les débardeurs se disent opposés à l'arbitrage et qu'ils ne tiendront aucun compte de toute décision arbitrale, le ministre suppléant peut-il nous dire quelles dispositions le gouvernement songe à prendre en raison des répercussions très graves que cette grève a sur l'économie canadienne?

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, il incombe en définitive au ministre du Travail de prendre ces dispositions.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'AFFAIRE MICHELIN—LA PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE AU TRIBUNAL ANTI-DUMPING DES ÉTATS-UNIS—DEMANDE DE DÉPÔT DE DÉCLARATION

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Nous dirait-il s'il a préparé un mémoire sur l'affaire Michelin à soumettre au tribunal anti-dumping des États-Unis? Le cas échéant, ce mémoire a-t-il été présenté?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Première prise, monsieur l'Orateur. Je sais qu'un tel mémoire est en préparation mais j'ignore s'il a été présenté. Je vais me renseigner et je donnerai la réponse lundi.

M. Broadbent: Quand le ministre aura appris ce que son ministère fait à cet égard, envisagera-t-il de déposer le mémoire ou tout au moins d'en faire connaître l'essentiel à la Chambre sous forme de déclaration à l'appel des motions lundi?

L'hon. M. Pepin: J'y songerai, monsieur l'Orateur.